

DÉPARTEMENT

CALENDRIER DU DÉCONFINEMENT DE CE PRINTEMPS



Le calendrier de la levée des restrictions a été annoncé par le Président de la République le jeudi 29 avril. Retrouvez les informations pratiques sur la situation en Seine-et-Marne, sous réserve d'une amélioration des conditions sanitaires.



Créé le: 4/05/2021

- Mis à jour le : 5/05/2021

Prolongement du port du masque

Depuis le 30 octobre 2020, le port du masque est obligatoire sur tout le territoire seine-et-marnais, en application d'un arrêté préfectoral. [Cette mesure est prolongée \(https://www.seine-et-marne.gouv.fr/content/download/48390/355914/file/P077-20210429-PORT_DU_MASQUE.pdf?fbclid=IwAR24_7t8UYrrGZEHBTx_IeP5HZ_OI63QDNLLXhUD05GshpQ4NzDVea6FkcE\)](https://www.seine-et-marne.gouv.fr/content/download/48390/355914/file/P077-20210429-PORT_DU_MASQUE.pdf?fbclid=IwAR24_7t8UYrrGZEHBTx_IeP5HZ_OI63QDNLLXhUD05GshpQ4NzDVea6FkcE) jusqu'au 31 mai 2021.



Les numéros d'urgence, de sécurité et d'écoute :

- 17 : en cas de danger immédiat ;
- 119 : violences sur les enfants ;
- 3919 : violences conjugales ;
- 0800 73 09 58 : plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé.

Accueil au Conseil départemental

La plateforme téléphonique du Département (01 64 14 77 77) fonctionne en continu de 8h à 18h du lundi au vendredi.

Concernant l'accueil physique, les 4 sites d'accueils sur Melun et Savigny-le-Temple, gérés par le Service des relations à l'usager (DMGS), assurent les missions d'accueil et maintiennent leur ouverture du lundi au vendredi aux horaires suivants :

- Savigny-le-Temple (DA-DSIN) : 8h30 à 17h ;
- Hôtel du Département (bâtiment C) : de 8h30 à 18h ;
- DGAS siège (rue Saint-Louis) : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
- Accueil Rue Belle Ombre (DRH, DSJ, DAJP, DAP) : de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h.

Collèges



Depuis le 3 mai, tous les collèges ont rouvert leurs portes, conformément aux directives gouvernementales. Les collégiens peuvent revenir en présentiel à l'exception des élèves de 4^e et 3^e qui font leur rentrée en demi-jauge. L'enseignement à distance s'appuie notamment sur l'Espace numérique de travail ([ENT77](https://ent.seine-et-mame.fr) ([https://ent.seine-et-](https://ent.seine-et-mame.fr)

marne.fr/) et [son application mobile](https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/lapplication-ent77-desormais-sur-mobile) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/lapplication-ent77-desormais-sur-mobile>) accessible via Android ou iOS.



Retrouvez le communiqué de presse sur la rentrée des classes en demi-jauge des collégiens en Seine-et-Marne dans [l'espace presse](https://www.seine-et-marne.fr/fr/presse) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/presse>).

Solidarités

[Les 14 Maisons départementales des solidarités \(MDS\)](https://www.seine-et-marne.fr/fr/accueil-des-publics) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/accueil-des-publics>) continuent d'accueillir le public uniquement sur rendez-vous. Avant de se rendre sur place, il convient de prendre rendez-vous de préférence sur le site [rdv-solidarites.fr](https://www.rdv-solidarites.fr/) (<https://www.rdv-solidarites.fr/>) (24h/24 et uniquement pour les MDS de Torcy, Meaux, Lagny-sur-Marne et Mitry-Mory) ou par téléphone aux horaires d'ouverture. Sur place, le port du masque est obligatoire et les gestes barrières doivent être respectés. Pour trouver un établissement près de chez vous, consultez [l'annuaire des MDS](https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-maisons-departementales-des-solidarites) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-maisons-departementales-des-solidarites>).

[La Maison départementale des personnes handicapées \(MDPH\)](https://www.seine-et-marne.fr/fr/mdph77) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/mdph77>) poursuit également son activité. La MDPH peut être contactée par téléphone au 01 64 19 11 40 ou au 0 800 14 77 77 (numéro vert - appel gratuit) ou par formulaire de contact sur [le site mdph77.fr](https://www.mdph77.fr/fr) (<https://www.mdph77.fr/fr>).

Transports

L'offre des circuits spéciaux scolaires est revenue à la normale pour l'ensemble des élèves depuis le 3 mai.

Environnement

Conformément aux mesures gouvernementales autorisant les promenades dans les parcs, jardins, plages et plans d'eau, les [22 espaces naturels sensibles \(ENS\)](https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-espaces-naturels-sensibles) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-espaces-naturels-sensibles>) restent ouverts au public. Les agents du Département continuent d'assurer leur entretien.

Sport

Les activités dans les équipements sportifs en intérieur (piscines comprises) reprennent pour le scolaire et le périscolaire depuis le 3 mai.

Aujourd'hui, il est désormais possible de faire du sport individuellement dans l'espace public sans restriction de déplacement et sans contact, uniquement entre 6h et 19h. Piscine, tennis, golf, stade et autres équipements sportifs de plein air sont désormais ouverts au public entre 6h et 19h.

Culture

Les Archives départementales (<https://archives.seine-et-marne.fr/fr>) accueillent toujours le public dans leur salle de lecture aux conditions suivantes :

- Ouverture de la salle les mardis et jeudis de 9h à 17h ;
- Réservation obligatoire de la date de consultation par le formulaire en ligne ;
- Possibilité de pré-réserver 5 cotes ;
- Port du masque obligatoire et respect des gestes barrières.

Avec la réouverture des lieux culturels le 19 mai si les conditions sanitaires le permettent, les Archives départementales de Seine-et-Marne pourront rouvrir la salle de lecture sur 4 jours et reprendre leurs activités culturelles

Le château de Blandy-les-Tours (<https://www.chateau-blandy.fr/fr>) et les cinq musées départementaux – le musée Stéphane Mallarmé (<https://www.musee-mallarme.fr/fr>), le musée départemental des peintres de Barbizon (<https://www.musee-peintres-barbizon.fr/fr>), le musée de la Seine-et-Marne (<https://www.musee-seine-et-marne.fr/fr>), le musée-jardin Bourdelle (<https://www.musee-jardin-bourdelle.fr/fr>) et le musée de Préhistoire d'Île-de-France (<https://www.musee-prehistoire-idf.fr/fr>) – rouvriront leurs portes le 19 mai si la situation sanitaire s'améliore. Découvrez leur programmation sur leur site et leurs réseaux sociaux.

Le château de Vaux-le-Vicomte (<https://vaux-le-vicomte.com/>), le château de Fontainebleau (<https://www.chateaudefontainebleau.fr/>), le musée de la Grande Guerre de Meaux (<https://www.museedelagrandeguerre.eu/>), le parc Disneyland Paris (<https://www.disneylandparis.com/fr-fr>), la cité médiévale de Provins (<https://www.provins.net/>) restent fermés au public. Seuls les jardins de Vaux-le-Vicomte rouvriront à partir du samedi 8 mai. Les parcs et jardins du château de Fontainebleau étant restés ouverts dans les conditions habituelles, gratuitement.



Pour plus d'informations sur les musées et châteaux, consultez les sites internet et réseaux sociaux de chaque établissement.